

DELIBERATION n° CS 18 02 20
Séance du 5 mars 2020

AMICALE DU PERSONNEL DE TRIGONE
VERSEMENT D'UNE SUBVENTION

Nombre de membres

En exercice : 21
Présents : 15
Représenté : 01
Absents : 06

Date de la convocation

Le 27 février 2020

Date d'affichage

Le 27 février 2020

Le jeudi 5 mars 2020 à 9 heures 30, les membres du Comité Syndical de TRIGONE, Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable et de traitement des Déchets du Gers, régulièrement convoqué, se sont réunis au siège social, sous la présidence de Monsieur Francis DUPOUEY, Président

Présents : M. Francis DUPOUEY, MM. Gérard DUCLOS, Serge GONZALEZ, Patrick DUBOSC, Jacques FAUBEC, Jean-Pierre SALERS, Gérard LILLE, Mme Muriel LARRIEU, Jean-Luc DELLAVEDOVE, Jean-Paul FORMENT, Jacques MORLAN, Claude BOURDIEU, André GISSOT, Joël MIGNANO, Robert FRAIRET ;

Représenté : Mme Chantal DEJEAN-DUPEBE par M. Jean-Pierre SALERS ;

Absents : MM. Roger COMBRES Didier DUPRONT, Thierry REVEIL, Gérard CASTET, Mme Céline PERES, Mme Chantal DEJEAN-DUPEBE ;

Monsieur le Président informe les membres du Comité Syndical que l'Amicale du Personnel, association loi 1901, a sollicité Trigone afin d'obtenir le montant budgétisé pour l'année 2020 à hauteur de 16 000 euros, montant identique à 2019.

**Entendu le rapport de Monsieur le Président,
Le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés
DELIBERE ET DECIDE**

- **D'attribuer pour l'exercice 2020 la somme de Seize mille euros (16 000€) à l'Amicale du Personnel de Trigone**

Le Président
Francis DUPOUEY